

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PRESTIGE POULTRY LIMITED »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4,
CENTRE D'AFFAIRE KCA, DANS L'Immeuble Kalimba,
Boulevard Valéry Giscard d'Estaing., Lot 1, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 16/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRESTIGE POULTRY LIMITED »

Objet : - la production, l'approvisionnement et la vente de volailles, d'aliments pour animaux et de produits liés à l'aviculture, notamment les poussins d'un jour, les médicaments, les vaccins et les œufs ; et
- généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet susmentionné.

La Société peut agir, tant en République de Côte d'Ivoire qu'à l'étranger, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit en participation, association, groupement d'intérêt économique ou société, avec toutes autres sociétés ou personnes et réaliser, sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, les opérations rentrant dans son objet.

Cet objet pourra être modifié ultérieurement par décision collective extraordinaire.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4, CENTRE D'AFFAIRE KCA, DANS L'Immeuble Kalimba, Boulevard Valéry Giscard d'Estaing., Lot 1, Ilot 1

Dirigeant(s) M N'GUESSAN N'GBOCHO BERNARD
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01132 du 06/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09612/GTCA/RC/2023 du 06/02/2023

